

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA RELANCE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA STATISTIQUE

IMPACT DE LA COVID-19 SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES AU GABON



RAPPORT D'ANALYSE DE LA 10^E VAGUE SITUATION DE COLLECTE DU MOIS DE JUIN 2022 COMPARÉE À FÉVRIER 2022

Libreville, Septembre 2022







SOMMAIRE

- 4 INTRODUCTION
- PRATIQUE DES MESURES BARRIERES ET ACCES A LA VACCINATION ANTI-COVID-19
- 9 EMPLOI ET REVENUS DES MENAGES
- SECURITE ALIMENTAIRE, STRATEGIES
 DE SURVIE ACCES ET ACCES AUX BIENS
 ALIMENTAIRES ESSENTIELS
- 13 CONCLUSION

INTRODUCTION

L'enquête de suivi de l'impact de la covid-19 sur les conditions de vie des ménages au Gabon, qui est réalisée par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de ménages ayant accepté de répondre, a déjà fait l'objet de neuf (9) vagues de collecte (de mai 2020 à février 2022). Ces premières vagues de l'enquête ont été suivies dans la période de resserrement de la riposte de lutte contre la pandémie et ont vu des changements de retrait ou de rajout de certaines thématiques et de certaines questions afin d'assurer la comparabilité des indicateurs d'évaluation. Toutefois, certaines thématiques sont restées standards telles que la pratique des mesures barrières ; l'accès aux biens et services essentiels ; l'accès aux soins et services de santé ; l'impact sur l'emploi et le revenu ; la sécurité alimentaire. Cependant, pour cette 10ème vague dont la collecte a été lancée après que le Conseil des ministres du 10 mars 2022 ait levée certaines mesures barrières de lutte contre la Covid-19, le questionnaire a été réaménagé pour prendre en compte la nouvelle donne économique, à savoir les questions liées à la guerre en Ukraine qui a un impact direct sur le prix du riz, de la farine, et partant de celui du pain.

En fait, l'analyse de cette 10ème vague correspondant au suivi du mois de juin 2022 repose sur un échantillon de 2205 ménages (contre 2208 ménages en février 2022) et porte sur les quatre principales thématiques suivantes :

- Pratique des mesures barrières et l'accès à la vaccination contre la Covid-19;
- Accès aux médicaments ;
- Emploi et revenu (conditions de travail, revenu, pertes d'emploi);
- Sécurité alimentaire, les mécanismes d'ajustement pour la survie et l'accès aux biens alimentaires essentiels.

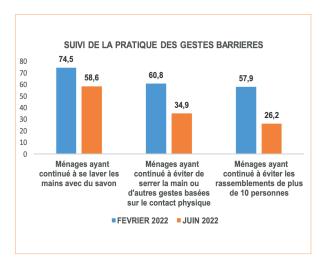


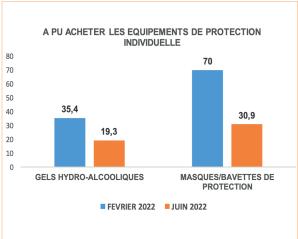
1 PRATIQUE DES MESURES BARRIERES ET ACCES A LA **VACCINATION ANTI-COVID-19**

1.1 Pratique des gestes barrières et accès aux équipements de protection individuelle

Dans l'ensemble, 47,7% des ménages continuent à pratiquer les gestes barrières au mois de juin 2022 malgré la levée de certaines mesures par le gouvernement. Toutefois, on observe un relâchement considérable dans la pratique des gestes barrières en juin 2022 car un peu plus de la moitié des ménages (58,6%) continue à se laver les mains avec du savon (contre 74,5% en février 2022) ; plus du tiers des ménages (34,9%) continue de serrer la main ou d'utiliser d'autres gestes basées sur le contact physique ; plus d'un ménage sur quatre (26,2% contre 57,9% en février 2022) continue à éviter les rassemblements de plus de 10 personnes. Quant à l'acquisition des équipements de protection individuelle, seulement moins d'un tiers de ménages ont pu acheter les masques/bavettes de protection et moins de deux ménages sur dix (19,3% contre 35,4% en février 2022). En effet, trois raisons justifient cette faible pratique des mesures barrières en juin 2022, à savoir : la levée des mesures gouvernementales (près de 59% de ménages) ; le fait que la Covid-19 n'existe plus (7% des ménages) et la hausse des prix de ces produits (17% des ménages). (Cf. Graphique 1)

Graphique 1: Répartition (%) des ménages ayant continué à pratiquer les gestes barrières et à acquérir les équipements de protection individuelle contre la Covid-19 en juin 2022 comparé à février 2022







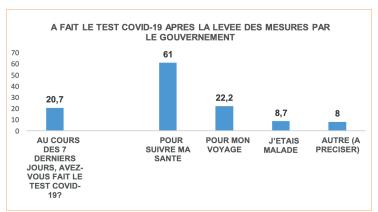


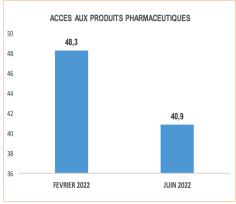
1.2. Accès au test Covid-19 par les ménages et aux produits pharmaceutiques

Après la levée des mesures de riposte par le gouvernement au mois de mars 2022, il est opportun de faire le suivi pour voir la population gabonaise continue à se prémunir pour sa santé qui passe par la réalisation du test Covid-19 et l'accès aux produits pharmaceutiques.

Au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête en juin 2022, seulement deux ménages sur dix ont déclaré avoir fait le test Covid-19 essentiellement pour pouvoir suivre leur santé (61%), pour des raisons de voyage (22,2%), pour avoir été malade (8,7%) ou pour d'autres raisons non spécifiées (8,0%). Cependant, pour ce qui est des produits pharmaceutiques, leur accès a diminué de 8 points en juin 2022 (40,9% contre 48,3% en février 2022). Ceci pourrait probablement s'expliquer par la baisse des cas de maladie dans la population après le retour de la pandémie contre la Covid-19. (Cf. Graphique 2)

Graphique 2 : Répartition (%) des ménages ayant fait le test Covid-19 après la levée des mesures par le gouvernement et ayant acheté les produits pharmaceutiques (en juin 2022 comparé à février 2022)







1.3. Accès à la vaccination contre la Covid-19 par les ménages

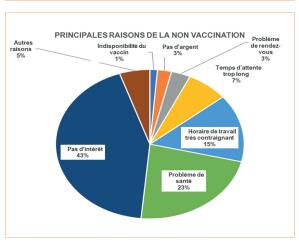
Pour freiner la propagation de la pandémie de la Covid-19 et éviter une nouvelle flambée des cas de contamination, la vaccination est présentée comme le moyen le plus efficace et le moins coûteux pour le Gouvernement. L'intensification de la vaccination contre la Covid-19 à travers la campagne de proximité lancée par le Gouvernement et exécuté par le Comité de pilotage de vaccination (Copivac), du 28 mars au 02 avril 2022, ne semble pas avoir porté ses fruits. En effet, l'engouement des populations à se faire vacciner a significativement baissé, d'autant plus que l'attestation de vaccination (pass vaccinal) n'est plus obligatoire.

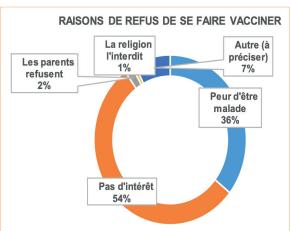
▶ Comportements des ménages face à la vaccination contre la Covid-19

En juin 2022, plus de neuf ménages sur dix (93,5%) avaient déjà entendu parler de l'existence de vaccin contre la Covid-19 et la majorité (94,8%) sait qu'il faudrait deux doses pour être complètement vacciné. Cependant, c'est seulement quatre ménages sur dix (41,7%) qui seraient disposés à se faire vacciner et parmi lesquels 73,1% étaient déjà vaccinés contre 26,9% qui ne l'étaient pas. Parmi les ménages vaccinés, 81,0% avaient reçu deux doses contre 19,9% qui n'ont eu qu'une dose en attendant leur dose de rappel. En effet, pour les ménages non encore vaccinés contre la Covid-19, 43,3% ne trouvent aucun intérêt de se faire vacciner ; 22,7% avaient des problèmes de santé ; 14,7% ont des horaires de travail très contraignants et 7,1% pensent que le temps d'attente était trop long. (Cf. Graphique 6b).

Cependant, les personnes du ménage qui refusent de se faire vacciner n'en trouvent pas d'intérêt pour la plupart (54,0%) et d'autres ont peur d'être malade (36,0%) ou respectent l'assentiment de leurs parents (2,0%) ou de leur religion (1,0%). En effet, la campagne d'intensification de la vaccination qui a été lancée par les autorités gabonaises du 28 mars au 02 avril 2022 et conduite sur le terrain par le Comité de pilotage de vaccination (Copivac) a été improvisée et n'incite pas les populations à se faire vacciner d'autant plus que le tiers des ménages n'a pas été informé. (Cf. Graphique 3)

Graphique 3 : Répartition (%) des ménages dont un membre accepterait de se faire vacciner mais il n'a pas encore été vacciné selon les raisons évoquées.





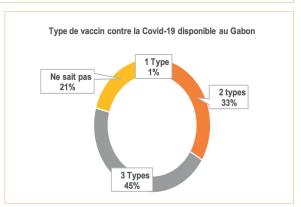


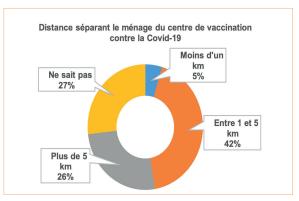
Graphique 4 : Répartition (%) des ménages leur niveau de connaissance sur le type de vaccin contre la Covid-19 disponible au Gabon et la proximité du centre de vaccination anti-Covid-19.

▶ Connaissance du type de vaccin contre la Covid-19 disponible au Gabon et du centre retenu pour la vaccination contre la Covid-19

On note que la population gabonaise a une bonne connaissance des types de vaccin contre la Covid-19 disponibles au Gabon car près de huit ménages sur dix (78,0%) en connaissent au moins deux types. Plus de quatre ménages sur dix (46,0%) connaissent trois types de vaccin et le tiers des ménages (33,0%) en connaît deux types. Toutefois, cet indicateur serait plus pertinent si la nature de chaque type de vaccin était bien connue par la population gabonaise.

Cependant, quant à la connaissance du centre de vaccination contre la Covid-19, plus de huit ménages sur dix (84,1%) semblent le connaître, parmi lesquels près de la moitié de ces ménages y vivent à proximité à une distance de 0 à 5 km. (Cf. Graphique 4)

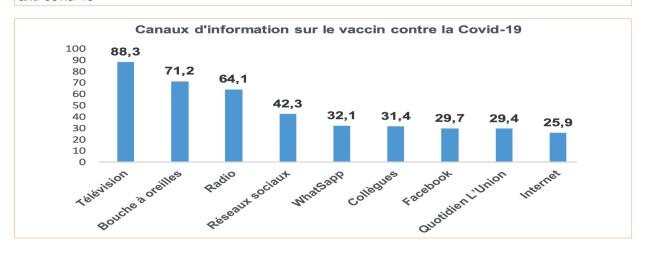




► Canaux d'information sur le vaccin contre la Covid-19

L'information pour les campagnes de vaccination contre la Covid-19 est diffusée principalement par la télévision (88,3%), de bouche à oreilles (71,2%) par la radio (64,1%) et par réseaux sociaux (42,3%), D'autres canaux sont aussi utiles notamment le WhatsApp (32,1%) les collègues (31,4%), le Facebook (29,7%), le Quotidien L'Union (29,4%) et internet (25,9%) (cf. Graphique 5).

Graphique 5 : Répartition (%) des ménages selon les principaux canaux d'information sur la vaccination anti-covid-19



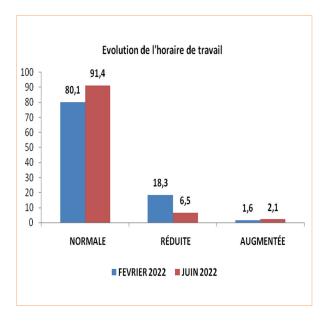
2 EMPLOI ET REVENUS DES MENAGES

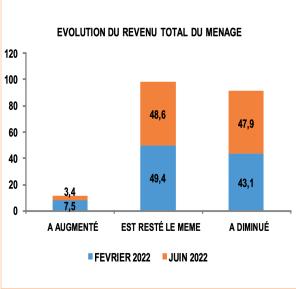
Au niveau de l'emploi et des revenus, on cherche à observer des améliorations suivies par une réduction des pertes d'emploi et un accès au revenu après cette reprise normale des activités.

2.1. Impact sur les conditions de travail

Les tendances observées sur l'évolution des conditions de travail au Gabon en ce mois de juin 2022 dénotent la reprise totale du travail dans tous les secteurs d'activité après cette période de virulence de la Covid-19. Au cours des 7 derniers jours du mois de juin 2022, plus de neuf employés sur dix (91,4%) ont observé un horaire de travail normal (contre 80,1% en février 2022) alors que six employés sur dix ont bénéficié de la réduction de leur horaire de travail (contre 18,3% en février 2022) et moins d'un employé sur dix a vu son horaire de travail augmenter. En effet, le réaménagement de l'horaire de travail des employés n'a pas eu de répercussions positives sur le revenu total du ménage qui est resté le même (48,6% contre 49,4% en février 2022) et qui n'a augmenté que dans 3,4% de ménages (contre 7,5% en février 2022). (Cf. Graphique 6)

Graphique 6 : Répartition (%) des membres des ménages selon l'horaire de travail en juin 2022 comparé à février 2022



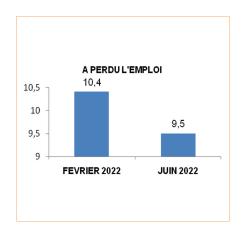


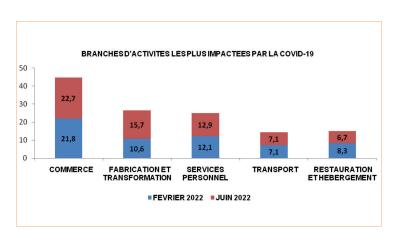


2.2. Pertes d'emploi

Depuis la levée de certaines mesures barrières par le gouvernement gabonais en mars 2022, on observe une baisse continue des pertes d'emploi qui passe de 10,4% en février 2022 à 9,5% en juin 2022. Ces pertes d'emploi qui sont essentiellement liées aux effets de Covid-19 ont plus touché les hommes (58,7% contre 53,8% en février 2022) que les femmes (41,3% contre 46,2% en février 2022) ainsi que les 30-59 ans (49,1% contre 73,9% en février 2022) par rapport aux autres groupes d'âges. Les branches d'activité les plus touchées sont le commerce, la fabrication et la transformation, les services de personnel. Mais la situation économique des ménages de la capitale économique qui est Port-Gentil reste très alarmante car les pertes d'emploi sont toujours élevées (27,3%) au moment où elles restent en dessous de la moyenne nationale (9,5%). (Cf. Graphique 7)

Graphique 7 : Répartition (%) des personnes ayant perdu leurs emplois en juin 2022 comparé à février 2022





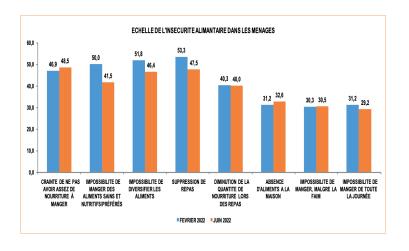


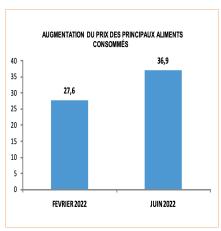
3 SECURITE ALIMENTAIRE, STRATEGIES DE SURVIE ACCES **ET ACCES AUX BIENS ALIMENTAIRES ESSENTIELS**

3.1. Sécurité alimentaire dans les ménages

Même si l'insécurité alimentaire tend à baisser, plus de quatre ménages sur dix craignent encore de ne pas avoir suffisamment de nourriture à manger en juin 2022 (48,5% contre 46,9% en février 2022), En effet, moins d'un ménage sur trois exprime encore le manque de disponibilité alimentaire car 32,6% n'ont pas d'aliments à la maison (contre 31,2% en février 2022), et 29,2% n'ont rien mangé toute la journée (contre 31,2% en février 2022. En effet, cette situation vécue par les ménages en juin 2022 est similaire à celle de février 2022 en termes de disponibilité alimentaire. Cependant certaines améliorations sont observées au niveau des mécanismes d'ajustement que se font certains ménages pour leur survie, soit ils suppriment certains repas (47,3% contre 53,3% en février 2022), soit ils diminuent la quantité de nourriture (40,0% contre 40,3% en février 2022. Mais l'augmentation du prix de certains biens alimentaires consommés contrarie leurs provisions alimentaires. (Cf. Graphique 8)

Graphique 8 : Evaluation de l'insécurité dans les ménages en juin 2022 comparé à février 2022



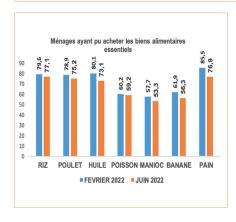


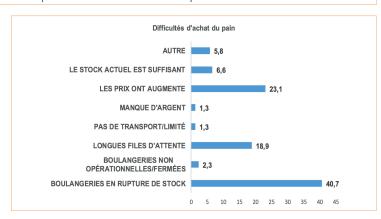
3.2. Accès aux biens alimentaires essentiels par les ménages

L'accès aux biens alimentaires essentiels est analysé à partir des sept produits suivants, à savoir le riz, le poulet, l'huile, le poisson, le manioc, la banane, le pain.

En effet, le pourcentage des ménages ayant pu accéder aux biens alimentaires essentiels a reculé en juin 2022. Cette dégradation de l'accès est tributaire de celui du pain et du riz qui baissent respectivement de 9 points en juin 2022 (76,9% contre 85,5% en février 2022) et de 2,5 points (77,1% contre 79,6% en février 2022). En plus des effets néfastes de la Covid-19 dans la production et distribution des produits alimentaires, les ménages subissent les effets induits qui résultent de la hausse du prix de la farine de blé due à la guerre en Ukraine. Cette répercussion des coûts au prix de consommation affecte la consommation des ménages qui n'ont plus d'autres alternatives que de s'aligner aux offres des boulangeries, c'est-à-dire payer la demi-baguette à 75 FCFA si l'on veut éviter les longues files d'attentes (car le prix de 125 FCFA d'une baguette de pain n'étant accessible que dans les boulangeries). En fait, la baisse de consommation du pain dans les ménages s'expliquerait par les ruptures de stock des boulangeries, l'augmentation des prix et les longues files d'attente. Ces effets de guerre affectent aussi les autres produits importés tels que l'huile (baisse de 7 points, soit 73,1% contre 80,1% en février 2022) et le poulet (en baisse de 3,7 points, soit 75,2% contre 78,9% en février 2022). Les autres biens alimentaires essentiels issus de l'agriculture vivrière observent les mêmes tendances antérieures liées à la Covid-19. (Cf. Graphique 9).

Graphique 9 : Répartition (%) des ménages ayant pu acheter les produits alimentaires essentiels en juin 2022 comparé à février 2022 et les difficultés éprouvées dans l'achat du pain





CONCLUSION

Le suivi de cette 10ème vaque de l'enquête Covid-19 montre que la population gabonaise se désintéresse de la pratique des gestes barrières (lavage des mains avec du savon, usage de gel hydro-alcoolique et port de masque/ bavette), de la réalisation du test Covid-19 et de la vaccination anti-Covid-19. Cependant, les formalités de voyage ou les contraintes de santé obligent les ménages à se prémunir contre les effets néfastes de cette pandémie. Toutefois, les ménages sont bien informés des types de vaccin contre la Covid-19 existant au Gabon mais l'insuffisance de l'information sur la nature de ces vaccins n'a pas permis d'évaluer le pourcentage des ménages qui ont une bonne connaissance des types de vaccins, quand bien même leur nature n'a pas été posée comme question aux ménages. Ce changement de comportement des ménages résulterait de la suspension de certaines mesures de riposte par le gouvernement au mois de mai 2022. La suppression du couvre-feu sanitaire qui a conduit à libérer les voyages et les activités professionnelles (même si on a maintenu le port du masque dans les lieux publics) a marqué le retour de la pandémie dans le pays selon les déclarations des ménages. Mais la prudence s'impose et des précautions doivent être prises selon certaines ménages qui prévoient encore des stocks de produits alimentaires sous réserve d'une éventuelle recrudescence de la Covid-19. C'est pour cette raison qu'ils craignent de ne pas avoir suffisamment de nourriture, c'est-à-dire qu'ils se préoccupent de disposer de disponibilités alimentaires ou des ressources nécessaires pour leur survie. Cependant, les ménages restent beaucoup contrariés par les effets néfastes de la guerre en Ukraine qui ont des répercussions sur les coûts de production du pain, et par effet d'entraînement, affectent la qualité du pain à consommer et voir le niveau du prix à payer.

En matière d'emploi, les conditions de travail des employés semblent bien améliorées car l'horaire de travail normal tend à être atteint, mais le relèvement de leurs revenus ne suit pas. Seulement très peu d'employés ont observé une hausse de leurs revenus. En somme, le taux de chômage continue à baisser Mais la situation économique des ménages de la capitale économique qui est Port-Gentil reste très alarmante car les pertes d'emploi sont toujours élevées (27,3%) au moment où elles restent en dessous de la moyenne nationale (9,5%).









